



2022-60

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 19

L'an deux mil vingt-deux, le 20 mai à 18 heures 45.  
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 16/05/2022

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,  
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES  
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS,  
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT,  
Patrice LHOSTE, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Sébastien GAGNE

Excusés :

Thierry SOLEILHAC qui a donné procuration à Roland SEUX  
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON  
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Danièle VALLERY  
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MEYGALIT**

Monsieur le Maire fait part du souhait de la commune d'engager un partenariat avec l'association MEYGALIT dans le but de soutenir la démarche de l'association encourageant l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté au travers d'activité économique d'utilité publique. Pour ce faire l'association interviendrait afin de répondre aux besoins techniques de la commune dans le courant de l'année 2022 pour un cout de 380 € par journée de prestation effective.

Monsieur le Maire présente ensuite en détail la convention et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet de partenariat, qui permettrait de répondre au plus près au besoin de la collectivité dans une période de travail soutenu pour le service technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le partenariat avec l'association MEYGALIT selon le cadre défini ci-avant ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce dossier.

Le Maire,  
Franck PAILLON

